



SERVICES—CONSEILS EN RESSOURCES HUMAINES

SERVICES D'ENQUÊTE EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

L'équipe des Services-conseils en ressources humaines de Novo peut vous accompagner lorsqu'une situation de signalement ou de plainte en matière de harcèlement survient dans votre organisation.

Une équipe composée de conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) et d'enquêteurs certifiés en matière de harcèlement (ECH) est disponible pour réaliser des mandats d'enquête au sein de votre entreprise, et ce, conformément aux meilleures pratiques en termes de confidentialité, de rigueur et de méthodologie.

LES ÉTAPES DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT PEUVENT COMPRENDRE :

- Rencontre d'information
- Élaboration du mandat d'enquête
- Analyse de recevabilité
- Préparation à l'enquête
- Entrevues avec les parties prenantes
- Analyse des informations recueillies
- Rédaction du rapport d'enquête et du rapport de recommandations
- Remise des conclusions aux parties

**NOTRE ÉQUIPE
S'ENGAGE À OFFRIR UN
SERVICE D'ENQUÊTE
NEUTRE, DISCRET
ET PROFESSIONNEL.**

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,
COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE ÉQUIPE :**

- ✉ Par courriel : servicesrh@novosst.com
- ☎ Par téléphone : 1 866 361-5472
- 💻 En ligne : novosst.com

